



Formacode : 43441 - Code Rome : J1304

Eligible CPF - Tous publics - n°145845



## DEAP - DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

### PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de formation / CIF

### NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : diplôme DEAP - diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 595 heures

Durée en entreprise : 840 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 05/09/2016 au 07/07/2017.

### LIEUX DE FORMATION

GMTI77

Centre de LOGNES

2 place Jean Vilar

77186 LOGNES

Tél : 01 64 62 70 64

### CONTACT

Chanèze Ikariouene

### OBJECTIFS

Obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture pour exercer en secteur hospitalier ou PMI ou crèches ou maternités auprès d'enfants sains ou malades.

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

travailler auprès de jeunes enfants dans un service hospitalier ou en structure d'accueil (crèches)

### PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Être admis au concours d'entrée. Être âgé de plus de 17 ans et à jour de ses vaccinations à la date d'entrée en formation.

Les titulaires des titres ou diplômes suivants : DEAS, DEAVS, DEAMP, MCAD sont dispensés du concours d'entrée et de certains modules, en fonction de leur certification.

Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFP du premier degré)

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le Greta qui propose la formation

Inscriptions du 04/01/2016 au 10/03/2016 au Centre de LOGNES à LOGNES.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation

Cas pratiques

Mises en situation professionnelles sur lieux de stage

Cours du jour

### CONTENUS

- ▶ Module 1 : Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et la vie quotidienne
- ▶ Module 2 : L'état clinique de la personne à tout âge de la vie
- ▶ Module 3 : Soins à l'enfant
- ▶ Module 4 : Ergonomie
- ▶ Module 5 : Relation, communication
- ▶ Module 6 : Hygiène des locaux
- ▶ Module 7 : Transmission des informations
- ▶ Module 8 : Organisation du travail